

La Résonance syndicale

STTCISSS

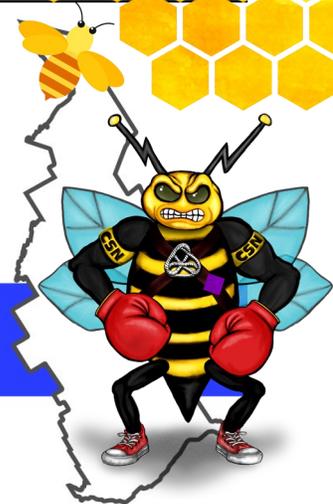
EN NÉGO !!!!!!!!!!!!!

L'ANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissst.org Facebook Twitter



LA BATAILLE CONTINUE!!! NOUS D'UNE SEULE VOIX

Alors que s'achève notre 11^{ème} jour de grève, c'est avec la fierté (et la fatigue!) du guerrier et de la guerrière que nous sommes tous et toutes rentrés chez nous. [Il y a de quoi : camarades, nous avons tenu la plus longue grève des 50 dernières années au Québec! Un exploit historique!](#)

DEBOUTTE!

Prêchant l'arrogance, François Legault a découvert ce qu'il en coûte de mépriser les travailleuses et les travailleurs des services publics. Après des décennies à nous serrer la ceinture, à nous faire traiter comme des moins que rien, à faire les frais des agendas politiques de droite des gouvernements successifs, c'est assez : nous nous tenons DEBOUTTE!

La force du nombre

Après des années de fausses promesses et d'une gouvernance basée sur l'incompétence, la désinformation et la gestion chaotique de crises niées, la CAQ s'est avéré le gouvernement le plus obstinément antisindical depuis Duplessis. Soit! Il a face à lui le personnel le plus déterminé, le plus courageux et le plus combatif qui soit! Nous sommes forts parce que nous sommes UNIS! Nous méritons plus, nous méritons mieux, et nos patients, nos enfants aussi!



tons plus, nous méritons mieux, et nos patients, nos enfants aussi!

Une bataille gagnée, mais la guerre se poursuit...

Si Legault continue de désinformer (l'école dès lundi, mon Frankie? La FAE a pas l'air d'accord!), le Front commun n'a jamais été aussi présent dans l'espace public. Le momentum est de notre côté... mais la guerre n'est pas gagnée! La CAQ ne nous offre que des CAQahuètes et elle passe des réformes qui, si on ne fait rien, massacreront profondément, durablement nos réseaux publics. Soyons à la hauteur de la lutte!

La suite?

Prenez le temps des Fêtes pour vous reposer et parler à vos familles! Passons le message partout! Ce mardi 19 décembre, nous montons à Québec pour un urgent conseil. Nous vous tiendrons au courant de la suite des choses. Que ce soit pour une véritable entente ou pour déclencher une grève générale illimitée, que ce soit à la paix ou à la guerre, nous irons ensemble, mes ami.es! Un pas à la fois, jusqu'à la victoire!

Francis Boudreault, V.-p. Info-Mob



TENONS NOUS D'UNE SEULE VOIX DEBOUTTE!

GRÈVE 8-14 DÉC. RETOUR EN PHOTOS!



GRÈVE 8-14 DÉC. RETOUR EN PHOTOS!



ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS PAR COURRIEL
À L'ADRESSE INFORMATION@STTCISSSL.ORG



CHÈQUES DU FONDS DE GRÈVE LOCAL ET CSN

Infos sur la distribution et le mode de calcul

Chers(es) camarades,

Comme promis, la distribution des chèques du fonds de grève pour les personnes qui se sont inscrites sur les lignes de piquetage est en cours pour les journées de grève du 6, 21, 22 et 23 novembre.

La distribution doit se faire en mains propres et aucune procuration ne sera acceptée (personne ne pourra récupérer votre chèque à votre place). Pour récupérer votre chèque, vous devrez signer et présenter votre carte d'employé.e.

Veillez prendre note que notre équipe de distribution apportera l'ensemble des chèques dans chacune des installations visitées. Ainsi, vous pourrez vous présenter à n'importe lequel des endroits suggérés ici-bas, peu importe votre port d'attache.

CALENDRIER DE DISTRIBUTION DES CHÈQUES DU FONDS DE GRÈVE

Lundi 18 décembre

CMV Claude-David (bureau syndical) : 7h00 à 10h30

CLSC Saint-Esprit (Salle Roch 2) : 12h00 à 13h30

CHSLD St-Antoine-de-Padoue (Salle de repos au sous-sol) : 14h15 à 15h45

Mardi 19 décembre

245, Curé-Majeau (Cafétéria) : 8h30 à 16h00

Mercredi 20 décembre

245 Curé-Majeau (Cafétéria) : 8h00 à 10h00

CLSC Berthierville (Salle d'Autray) : 11h00 à 12h30

CHSLD Alphonse-Rondeau (Cafétéria) : 13h30 à 15h30

Jeudi 21 décembre

CHSLD L'Assomption (bureau syndical) : 7h30 à 11h00

CHSLD Deux-Rives (bureau syndical) : 12h30-15h30

Vendredi 22 décembre

CLSC Lamater (Salle de repos au sous-sol) : 8h30 à 13h00

CHSLD Brassard (Bureau polyvalent) : 7h00 à midi

Pour la distribution des chèques pour les journées de grève du 8 au 14 décembre, une autre communication vous sera envoyée lorsque nous serons prêts à les remettre.

EXPLICATIONS SUR LE CALCUL DES PRESTATIONS DU FONDS DE GRÈVE

Il faut comprendre que ce montant représente environ 70% du salaire perdu, soit environ l'équivalent de 100% de votre salaire brut, tel qu'expliqué lors de l'assemblée, le tout afin que cette somme soit non imposable. Bien sûr, cette somme ne remplace pas votre *salaire*, il s'agit d'une prestation versée pour compenser les pertes subies durant la grève.

Également, toujours comme mentionné lors de l'assemblée, les membres qui ont des échelons dans leurs titres d'emploi seront payés selon le taux horaire moyen. Voici quelques exemples de calcul pour quelques titres d'emploi qui ont un taux unique ainsi que pour d'autres qui ont des échelons :

Préposé(e) à l'entretien ménager

Un préposé à l'entretien ménager fait généralement 1h33 de temps de grève. Celui-ci gagne 21.58\$ de l'heure. Voici le calcul pour 4 jours :
 $21.58\$ / \text{par } 60 \text{ minutes} \times 93 \text{ minutes} (1\text{h}33) = 33.45\$ \times 4 \text{ journées} = 133.80\$ - 30\% = 93.66\$.$

Préposé(e) aux bénéficiaires

Un préposé aux bénéficiaires fait généralement 43 minutes de temps de grève. Il gagne 25.63\$ de l'heure. Voici le calcul effectué pour 4 jours :
 $25.63\$ / \text{par } 60 \text{ minutes} \times 43 \text{ minutes} = 18.37\$ \times 4 \text{ journées} = 73.47\$ - 30\% = 51.44\$.$

Agente administrative classe 3

Une agente administrative classe 3 se situe dans une échelle salariale à cinq échelons. Nous utilisons le taux horaire moyen, donc le 3^e échelon, soit un taux horaire de 22.60\$.

Si l'agente administrative fait 2h06 minutes de temps de piquetage les 6-21-22-23 novembre, voici le calcul :
 $22.60\$ / \text{par } 60 \text{ minutes} \times 126 \text{ minutes} (2\text{h}06) = 47.46\$ \times 4 \text{ journées} = 189.84\$ - 30\% = 132.89\$.$

Agente administrative classe 1

Une agente administrative classe 1 se situe dans une échelle à sept échelons. Nous utilisons le taux moyen, donc le 4^e échelon, soit un taux horaire de 24.21\$. Si l'agente administrative fait 3h47 minutes de piquetage sur les quatre journées de grève, voici le calcul effectué :

$24.21\$ / \text{par } 60 \text{ minutes} \times 227 \text{ minutes} (3\text{h}47) = 91.59\$ \times 4 \text{ journées} = 366.78\$ - 30\% = 266.75\$.$

Ce sont les mêmes calculs pour tous les autres titres d'emploi. Si vous souhaitez connaître le taux horaire moyen de votre titre d'emploi, vous pouvez consulter le site internet du CPNSSS (<https://cpnsss.gouv.qc.ca/titres-demploi-et-salaires>) dans l'onglet nomenclature. Vous pourrez inscrire votre titre d'emploi ou le numéro de votre titre d'emploi et lancer une recherche qui vous donnera accès à l'échelle salariale de votre titre d'emploi et ainsi calculer votre taux horaire moyen.

Pour toute question en lien avec le montant de votre chèque, veuillez communiquer avec notre service clientèle en écrivant à tresorie@sttcisssl.org ou laissez-nous un message sur la boîte vocale en composant le **450-759-8222 poste 5188**.

Solidarité camarades,
Danny Payette,
Trésorier



LES COULISSSES DE LA GRÈVE

Lors d'une séquence de grève, il n'y a pas seulement que le temps de grève à faire en fonction de votre titre d'emploi et votre service, il y a aussi toute la préparation en amont d'une journée et même plusieurs journées de grève. Une fois l'avis de grève envoyé à l'employeur, des délais sont à respecter de part et d'autre pour la préparation des horaires.

Nous recevons un premier gabarit pour chacune de nos catégories (2 et 3) pour Lanaudière mais aussi une liste de Laval pour nos membres Optilab (2 et 3). La première étape pour nous consiste à recevoir une première validation des ajouts des retraits et des modifications par direction. Plusieurs directions ont des aménagements de temps de travail non inscrits dans le gabarit de départ. Cette première étape est cruciale avant d'injecter nos formules Excel pour la fabrication des horaires. La CSN nous a donné une formation sur les services essentiels afin d'être mieux outillés dans ces démarches. Il s'agit de notre 2^{ème} étape, l'ajout de nos formules et la fabrication des horaires de grève pour environ 1350 personnes pour la catégorie 3, tout prêt de 2300 personnes pour la catégorie 2 et une cinquantaine pour Optilab quotidiennement.

En troisième étape, les choses se compliquent. Depuis la décision Fla-

geole, notamment, l'employeur a le devoir de nous fournir une contribution cadre pendant une grève. L'employeur nous a donc acheminé, comme le prévoit la décision, un document *Contribution des cadres* où les gestionnaires ciblaient un titre emploi dans un centre activité et une installation précise. [NDLR : *donc oui, c'est l'employeur qui décide où il met ses cadres, ce qui explique les différences de temps de grève, parfois très injustes, entre des personnes d'un même service et d'un même titre d'emploi.*] Écrit de cette façon, cela a l'air simple, mais ce n'est pas, dans la mesure où les informations n'étaient parfois pas les bonnes et où avec le mouvement du personnel, ça change la donne. Cela dit, pour nous c'est ce qui a été l'obstacle le plus grand. Une fois cette étape complétée, nous devons transmettre nos horaires avec la contribution cadre à l'employeur et nous recevons à nouveau par direction les demandes de corrections afin d'éviter des bris de service majeur qui mettent en jeu la sécurité des travailleuses et travailleurs ainsi que de la clientèle. Chaque demande de l'employeur doit être dûment analysée avant d'être acceptée.

Nos horaires sont finalement prêts à être affichés par les gestionnaires! Ouf, vous vous imaginez le travail pour une séquence de sept jours!

Nous travaillons en étroite collaboration avec les relations de travail qui, je dois le souligner, effectuent un travail de moine et sont toujours à notre disposition.

En terminant, je souhaite souligner le travail incroyable de mon comité de préparation des horaires de grève. Sébastien Faust, Josée Gariépy, Virginie Lavoie, Marie-France Audy, sans oublier Jennifer Germain, notre conseillère syndicale FSSS-CSN, qui nous soutient à travers chacune des étapes de préparation des horaires. Ces personnes inestimables pour moi travaillent sans relâche jour et nuit, toujours en gardant le sourire. C'est grâce à eux que je réussis à passer au travers ce laborieux travail.

Solidarité camarades!

Isabelle Desmarais,
Secrétaire générale



Votre équipe Info-Mob tient aussi à souligner l'incroyable travail réalisé par l'ensemble des militant.es qui ont participé à la logistique, à la préparation et à la distribution du matériel et des kits de piquetage, sans parler des quelques milliers de pancartes et de bouts de bois préparés! Ouf! Sans vous, notre grève n'aurait pu être possible!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob





Cette semaine, l'Écrivain public vous partage le cri du cœur de Maryse, une agente administrative. Comme beaucoup, la réforme Dubé (PL15) l'ébranle! Elle évoque les risques sur la qualité des soins d'un personnel déplacé à outrance! Trop de flexibilité, c'est comme pas assez!

Je ne fais jamais de politique, mais là, le gouvernement est devenu dangereux. Imaginez que vous travaillez au McDonald et que depuis la réforme Charest-Couillard-Barrette, on vous demande de travailler dans n'importe quel Mc Donald de la région administrative (dans tout Lanaudière, ou tout Laval, ou toutes les Laurentides)...

Le réforme Dubé, adoptée sous bâillon [le 9 décembre], est un véritable cauchemar pour la société québécoise. Encore, selon mon exemple, l'employé du McDonald va devoir aller travailler, un weekend sur deux, dans une autre chaîne alimentaire. Des fois, il devra aller au Subway, d'autres fois au St-Hubert, d'autres fois ce sera le Mikes... et ce, un weekend sur deux, et pas toujours pour le même.

Actuellement, lorsque le McDonald engage un nouvel employé, les clients sont parfois impatients parce qu'ils doivent attendre un peu plus. Imaginez le résultat si tous les week-ends débarquaient des employés qui ne connaissent pas le travail... Vous allez grogner, vous dire que ça n'a pas d'allure, qu'il faut faire quelque chose. Les erreurs de commandes vont augmenter considérablement.

Aujourd'hui, la [réforme Dubé] n'affecte pas les employés du McDonald. Ce sont les [employé.es de la santé et des services sociaux] qui sont touché.es... et ce ne sont pas des



**CLIQUE SU'L CHANDAIL
POUR COMMANDER
C'EST GRATUIT!
JOIGNEZ-VOUS AUX
MERCREDIS
! ROSES !**

Près de 1510 chandails roses distribués! L'équité, c'est un droit! Continuez de vous nous faire parvenir des photos de votre équipe en chandails roses à :

information@sttcisssl.org

La dernière séquence de grève étant complétée, votre équipe Info-Mob reprend la distribution à partir de la semaine prochaine. Nous vous remercions pour votre compréhension!

Non, la lutte n'est pas terminée pour un **#JusteSalaire!**
Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



burgers qu'elles donnent, mais bien des soins qu'elles administrent à des humains, et sérieusement, je ne veux pas être une erreur de commande lorsque je me ferai soigner. Voulez-vous réellement vous faire soigner par elle ou lui ?

Maryse Dubé,
Agente administrative
au CLSC de Berthier

SECTION
RAPPEL
EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : **À la baisse, environ à la fin janvier pour les 24 mars pendant les 3 mois suivants. En attente de l'employeur.**

Demandes horaires : avant le 5 janvier pour les périodes allant du 28 janvier au 24 février 2024.

Prochains fériés à demander : Vendredi Saint, 29 mars 2024 (F-10). **En attente de l'employeur pour la date avant laquelle il faut exprimer votre préférence à votre gestionnaire.**

Pas le coeur à la fête?
**BESOIN D'AIDE?
PENSE PAE!**

Programme d'aide aux employés:

1 855 612-2998

**BULLETINS
VRAIMENT
PUBLIC**

#3-4



Avec l'adoption sous bâillon du PL15, nos démarches pour informer les gens sur ce sujet doivent passer à un autre niveau. C'est pourquoi bien que ces derniers bulletins sont intéressants, nous ne prendrons pas forcément le temps de décortiquer le tout comme dans les dernières éditions du journal. Cela dit, nous trouvons quand même important de vous permettre d'accéder au **3^e bulletin en cliquant ici** et au **4^e en cliquant ici**! On doit résister, camarades!

Philippe Cloutier,
Agent Info-Mob en support

